

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Pouvoir Adjudicateur : Commune de Barbâtre
Représentée par : Louis GIBIER, Maire
Adresse : Mairie de Barbâtre
22 rue de l'Eglise
85 630 BARBATRE
Siren: 218500114

Tel : 02 51 39 68 58
Mail : accueil@barbatre.fr

Contact : GIBIER Muriel - DGS
Mail : dgs@barbatre.fr

Objet du marché : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'AMENAGEMENT DU PARC DE LA ROCTERIE
Catégorie de services : Maîtrise d'Œuvre

Durée du Marché : Le marché prend effet à compter de sa date de notification et est valide pendant dix-sept (17) mois

CPV - Objet principal : 71420000 : Service d'architecture paysagère

Lieu d'exécution : PARC DE LA ROCTERIE (Barbâtre)

Date limite de réception des candidatures : 5 juillet 2024 à 12h

Département(s) de publication : 85 (VENDEE)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Marchés sécurisés
ATLINE SERVICES 4 avenue du Recteur Poincaré, 75016 Paris
tél. : Hotline : 04 92 90 93 27
Courriel : technique@atline.fr
Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales : Une consultation de maîtrise d'œuvre est organisée en vue de réaliser les études d'aménagement paysager du Parc de la Rocterie à Barbâtre (Vendée).

Les prestations feront l'objet d'un marché à tranches optionnelles conformément aux dispositions des articles R2113-4 à R2113-6 du code de la commande publique (CCP).

Type de procédure : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Estimation de la valeur des travaux (H.T.) : 260 000€ HT

Variantes.

OUI NON

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :

OUI NON

Prestations divisées en lots :

OUI NON

Cautionnement et garanties exigés :

Retenue de garantie de 5% :

OUI NON

La garantie à première demande

OUI NON

La caution personnelle et solidaire

OUI NON

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Financement par le budget communal de la Commune de Barbâtre

Paiement à 30 jours selon les règles prévues par le décret du 25 mars 2016, par virement sur compte bancaire.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le candidat pourra se présenter en entreprise unique ou en groupement d'opérateurs économiques.

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- **L'acte d'engagement**
- **Le mémoire justificatif et explicatif** comportant les documents suivants :
 - Une décomposition de tous les prix forfaitaires suivant les étapes de l'étude (DPGF) (*sur la base du détail des temps passés, en jours ouvrés, par catégorie d'intervenant, ceci en correspondance avec l'organigramme de l'équipe de maîtrise d'œuvre*).
 - Une présentation des moyens humains affectés à la mission avec la description de l'organisation particulière de l'équipe de projet ; les candidats doivent indiquer les noms, les titres d'étude et l'expérience professionnelle des membres du personnel chargés de l'exécution du marché ; la répartition des prestations et des responsabilités entre les différentes cotraitants sera clairement décrite ;
 - Un dossier de 5 références adaptées aux enjeux de la présente mission (avec coûts et ratios au m²);

- La description de la méthodologie proposée pour chaque partie technique, soulignant les points forts de la démarche et son adéquation avec les besoins du maître d'ouvrage, précisant les modalités selon lesquelles il compte s'approprier le dossier. Le candidat identifiera le contenu et la précision des documents produits (pièces écrites et plans) à chaque phase de la mission (tant pendant la conception que pendant les travaux). L'attention des candidats est appelée sur le fait qu'au moins un membre de l'équipe projet doit avoir la qualification de « paysagiste-concepteur »
- Le planning prévisionnel des prestations

Pour l'application des articles L.2141-1 à L.2141-14 du CCP, le candidat susceptible d'être retenu devra fournir :

- **Situation juridique :**

- **Lettre de candidature (formulaire DC1)** comprenant la déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (case à cocher à l'article 7.1 DC1) ;
- **Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (DC2) ;**
- Le cas échéant, **le formulaire DC4** (version au 01/04/2019) dûment complété et signé pour les demandes d'acceptation des sous-traitants, et d'agrément des conditions de paiement, pour tous les sous-traitants désignés au marché. Le candidat précisera la nature et le montant des prestations qu'il envisage de sous-traiter ainsi que la liste des sous-traitants qu'il se propose de présenter à l'agrément et à l'acceptation du pouvoir adjudicateur ;
- **Pouvoir dûment signé** : pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société (document attestant de la qualité de gérant de l'entreprise ou délégation de pouvoir de l'un des dirigeants lorsque le signataire des documents n'apparaît pas sur l'extrait KBIS fourni) ;
- **Attestation d'assurance** : une attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle signée, mentionnant :
 - la période de validité,
 - la nature des activités garanties,
 - le nom de la compagnie et le numéro de contrat.
- **Relevé d'identité bancaire (RIB)** du soumissionnaire et de chaque cotraitant et sous-traitant le cas échéant ;
- **KBIS de moins de 3 mois** pour le soumissionnaire, chaque cotraitant et sous-traitant le cas échéant ;
- **Déclarations fiscales et sociales** de moins de 6 mois ;
- En cas de groupement, le mandataire doit justifier des **habilitations nécessaires** pour représenter les autres membres du groupement conformément à l'article R.2142-23 CCP.

- **Capacités économiques et financières :**

- **Déclaration du chiffre d'affaires global et du chiffre d'affaires (DC2)** concernant les prestations auxquelles se réfère le contrat, au cours des trois derniers exercices. Le candidat peut prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par l'acheteur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière

Capacités techniques et professionnelles :

- **Une liste des principaux services** fournis au cours des trois dernières années indiquant la date, le montant et le destinataire public ou privé ;
- **Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement** pour les trois dernières années, accompagnés des CV du candidat.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Marché réservé :

OUI NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :

OUI NON

Critères d'attribution des candidatures :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix de la prestation : 40%;
- Valeur technique : 60%.

LA DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES EST FIXEE AU 5 JUILLET - 12 HEURES TERME DE RIGUEUR.

Plateforme : <https://www.marches-securises.fr>

Négociation / Audition : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder ou non aux auditions et négociations

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires :

Une visite obligatoire est prévue.

OUI NON

Pour obtenir des renseignements d'ordre technique : Courriel : dgs@barbatre.fr

Pour obtenir des renseignements d'ordre administratif : Courriel : dgs@barbatre.fr

Le retrait du dossier de consultation et l'envoi des plis se feront à l'adresse suivante :

<https://www.marches-securises.fr>

Les dossiers des candidats seront transmis par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et de garantir la confidentialité.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/06/2024

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nantes (44)
6, allée de l'Ile-Gloriette CS 24111 44041
NANTES Cedex

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé précontractuel (article L551-1 et suivants du code de justice administrative).

Référé contractuel (article L551-13 et suivants du code de justice administrative).

Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat exercé par les tiers au contrat sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée.

Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat (article R421-1 et suivants du code de justice administrative), dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée.